

# Le nénuphar



## Journal Communal

Bulletin d'informations – no 003  
Edition octobre 2024

L'automne est de retour avec ses couleurs chatoyantes et ses journées qui raccourcissent. C'est également l'occasion pour nous de vous transmettre les dernières nouvelles de notre commune à travers cette nouvelle édition de notre journal villageois.

Il est important pour nous de partager avec vous les événements marquants, les projets en cours, et toutes les informations qui rythment la vie de notre commune. Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel automne à tous !

### PACom (plan d'affectation communal)

En date du 2 septembre dernier, vous avez pu assister, au Chalet, à la présentation de la société Plarel concernant le plan d'affectation communal de notre commune. Pour les personnes absentes à cette occasion, il est possible de consulter ces documents sur le site internet de la commune de Grens – [www.grens.ch](http://www.grens.ch)

A ce jour, nous devons décider du futur de la parcelle no 66 (parcelle adjacente au terrain de sport) destinée uniquement à un projet d'utilité publique. Quelques suggestions ont été faites lors de cette soirée, telles que : réalisation d'un bâtiment intergénérationnel (crèche, appartements protégés), d'un espace ouvert pour proposer les produits des producteurs locaux, etc... Afin de pouvoir faire évoluer ces réflexions, nous vous invitons à nous faire parvenir par e-mail au greffe communal – [greffe@grens.ch](mailto:greffe@grens.ch) - vos idées et propositions répondant aux besoins de notre village ainsi qu'à ses habitants.

En parallèle, nous allons créer un groupe de réflexion composé d'habitants de notre commune. En cas d'intérêt pour ce projet, n'hésitez pas à contacter le greffe communal.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



### Poste mobile – la gendarmerie à votre porte

Il y a quelques jours, le poste de Gendarmerie mobile était à nouveau à la disposition de la population. Installés au centre du village, vous avez pu vous adresser aux gendarmes présents pour toutes vos questions et demandes. Nous espérons que vous avez pu profiter de leurs services.

## Cimetière

En 2023, un règlement de notre cimetière a été établi, puis approuvé par le Conseil Général. Il est entré en vigueur le 16.08.2023. Au printemps 2024, nous avons procédé à la désaffectation des tombes les plus anciennes et d'ici la fin de cette année, nous allons finaliser la remise en état des sentiers en graviers afin que cet endroit soit accueillant et correctement entretenu.

Cependant, nous avons encore besoin de vous pour « la petite touche finale », l'entretien des tombes. Nous vous rappelons que ces dernières sont de la responsabilité de la famille des défunts. Nous vous remercions donc par avance de votre coopération et de vos efforts afin que vos arbustes et plantations n'empiètent pas sur l'espace public ou sur la tombe voisine.

## OFFRES REGION DE NYON

### Subvention – remplacement de laurèlles

La région de Nyon propose une subvention extraordinaire pour l'arrachage et le remplacement de laurèlles, pour l'automne 2024 uniquement.

En suivant l'exemple du Parc naturel régional Jura vaudois et du Canton de Vaud, la Région de Nyon propose jusqu'au 15 décembre 2024 une subvention à hauteur de CHF 45.- par mètre linéaire de laurèlle remplacé. Vous trouverez grâce au lien suivant toutes les informations nécessaires :

[www.regiondenyon.ch/environnement/biodiversité/actions-terrain](http://www.regiondenyon.ch/environnement/biodiversité/actions-terrain)

### Abonnement demi-tarif

L'offre demi-tarif découverte permet à la population du district d'obtenir un demi-tarif, à l'essai, valable dans toute la Suisse au prix de CHF 33.- pour les adultes et CHF 19.- pour les jeunes.

Cette action est disponible du 16 au 28 octobre grâce à un bon à télécharger sur le site de la Région de Nyon : [www.regiondenyon.ch/demi-tarif](http://www.regiondenyon.ch/demi-tarif)



## Protection du Léman

Dans le cadre du plan d'action de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), une étude collaborative a été menée afin de quantifier les particules de plastique présentes sur les plages du Léman mettant en lumière l'étendue de cette pollution.

Chaque commune du bassin versant du Léman a la possibilité d'agir en prenant différentes mesures.

C'est pourquoi nous vous rappelons l'importance de ne rien jeter dans la nature, sur les places, les routes, les trottoirs ou dans les WC. Cette étude a également démontré que de nombreux vêtements contiennent des matériaux plastiques pour lesquels il est possible d'utiliser des sacs de lavage anti-microfibres afin de capturer une partie des fibres relâchées lors des lessives.

## Inauguration bâtiment multifonction de Chésereux

### Invitation – SDIS Nyon-Dôle et AEE UAPE Tournicotty

Dans le cadre des manifestations organisées pour marquer les 10 ans d'activité du SDIS Nyon-Dôle, les pompiers de Bonmont, qui interviennent sur le territoire des communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe, vous invitent à une journée historique et exceptionnelle : la prise de possession de la nouvelle caserne des pompiers de Chésereux, le **samedi 2 novembre 2024, dès 10h jusqu'à 16h**.

Au programme : exposition de véhicules, stand prévention incendie, petite restauration, buvette, stand « café et pâtisserie » géré par les élèves des 11VP et 11VG de l'établissement scolaire « Elisabeth de Portes ».

Une journée découverte vous est proposée, comprenant amusement, et apprentissage pour petits et grands.



De plus, un défilé du corps des sapeurs-pompiers de Bonmont depuis l'ancienne caserne de Gingins jusqu'à la nouvelle caserne de Chésereux.

Pour l'AEE, cette journée sera marquée par l'ouverture de la nouvelle UAPE en remplacement du pavillon. C'est dans des locaux flamboyants neufs, permettant d'accueillir 72 enfants, l'AEE aura le plaisir de vous faire visiter ce nouveau lieu.

Vous aurez la possibilité de visiter les nouveaux locaux, de profiter de diverses explications afin de comprendre leur engagement au service de la population et leur passion. Il s'en suivra une cérémonie officielle de remise des clés à toutes les entités comprises dans ce bâtiment multifonctions.

Pour le programme complet du SDIS, disponible à partir de la mi-septembre et constamment mis à jour : <https://sdis-nyon-dole.ch/10ans>



## Nos entreprises se présentent

Je m'appelle Elodie Carron et suis domiciliée depuis 2019 à Grens. Je vous propose mes soins de luxopuncture, méthode qui vise à stimuler des points réflexes du corps avec une lumière infrarouge, une technique d'acupuncture sans aiguilles en quelque sorte, qui stimule vos énergies et permet de rétablir l'équilibre fonctionnel d'un organe, comme le système hormonal, le système digestif, le système lymphatique. Cette stimulation indolore et sans risque permet d'agir sur les déséquilibres hormonaux. Ces principales applications sont la perte de poids, le rajeunissement du visage, le sevrage tabagique, les désagréments de la ménopause, ainsi que la relaxation pour traiter les problèmes de sommeil et de stress.

En plus des soins à domicile, j'ai le plaisir de pouvoir vous accueillir dans mon institut à Grens au chemin de la Renalière no 7. N'hésitez pas à me contacter par WhatsApp (079 561 28 48) pour plus de renseignements.



Depuis son ouverture le 1er octobre 2019 à Grens, cela fait 5 ans que **Prana Santé** se consacre à apporter



bien-être et sérénité à la population régionale. Cette oasis de bien-être propose une vaste gamme de cours adaptés à tous les besoins et niveaux, que vous soyez un adepte du yoga, un passionné de Pilates, ou à la recherche d'une activité pour votre enfant.

Les plus jeunes ne sont pas oubliés. Nos cours de yoga pour enfants et familles sont des moments de détente et de renforcement des liens familiaux.

N'avez-vous pas encore eu l'occasion de nous rendre visite ? Nous vous invitons chaleureusement à découvrir par vous-même le cours de votre choix avec ce coupon



**Bon pour un cours offert à choix**

Pour plus de détails sur nos cours, tarifs et pour consulter notre planning hebdomadaire, rendez-vous sur notre site internet : [www.pranasante.ch](http://www.pranasante.ch).

## VIE SOCIALE

### Fête du 1<sup>er</sup> août

Cette année, c'est la commune de Signy qui était chargée d'organiser la fête nationale pour nos deux communes. La météo était agréable, ce qui nous a permis de nous retrouver à l'intersection des communes de Grens et de Signy dans une ambiance champêtre.

Un petit retour en image sur cette soirée patriotique et merci aux organisateurs de la Commune de Signy-Avenex.

## Fête d'Halloween

Qui dit arrivée de l'automne et de ses belles couleurs, dit Halloween qui s'approche à grand pas...

Mme Mélanie Barraud propose d'organiser la tournée habituelle de récolte de bonbons qui se déroulera le **jeudi 31 octobre à 18h**, rendez-vous devant la commune.

Pour ce faire, elle souhaite vous demander si vous avez la gentillesse et l'envie de lui ouvrir votre porte ?

Si tel est le cas et que vous souhaitez voir une joyeuse horde d'enfants vêtus de leur plus beau déguisement, vous avez la possibilité de le lui faire savoir avant le 20 octobre, par mail à [melanie.barraud@hotmail.ch](mailto:melanie.barraud@hotmail.ch) ou par sms au 078/892 73 34.

Un plan de la tournée sera ensuite réalisé avec les réponses qui lui seront parvenues de façon à éviter de déranger les habitants qui ne souhaitent pas participer à cette fête.

**Tous les enfants sont les bienvenus, sous la surveillance d'un adulte.**



## Les fenêtres de l'Avent

En annexe, vous pourrez découvrir le bulletin d'inscription concernant les animations des fenêtres de l'Avent. Cette année, c'est également Mme Mélanie Barraud qui propose d'organiser ces moments de partage de fin d'année.

## Prochain Conseil Général

**Le lundi 9 décembre 2024, à 20h15** : Au Chalet

## AGENDA

**Le 31 octobre 2024** : Fête d'halloween  
**Le 6 décembre 2024** : Fête de la Saint-Nicolas  
**Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2024** : Fenêtres de l'Avent



## Bureau de l'administration communale

- Le greffe sera fermé les **jeudis 17 et 24 octobre 2024**. Ouverture le **mercredi 23 octobre 2024, de 13h00 à 15h00**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Mme Isabelle Jaquet, Syndique, au numéro 076 329 43 42.

Nous vous souhaitons un magnifique automne et une bonne lecture de cette édition du nénuphar.

À très bientôt,

**La Municipalité**